



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

10 avril 2024

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Abattoir de Venarey-les-Laumes : le préfet de la Côte-d'Or prend des mesures immédiates**

L'association L214 a diffusé une vidéo, dont les conditions de tournage ne sont pas connues, sur l'abattage des animaux de boucherie au sein de l'abattoir Bigard de Venarey-les-Laumes.

Cet abattoir fait l'objet d'un contrôle permanent par la Direction départementale de la protection des populations de Côte-d'Or (DDPP21 – ex services vétérinaires) chargée de l'application de la réglementation relative à la protection animale.

Chaque jour, les conditions d'abattage des animaux ainsi que la salubrité des viandes sont contrôlées par des agents formés et habilités pour effectuer ces inspections vétérinaires à l'intérieur des abattoirs du département.

Au vu des éléments diffusés par L214, le préfet de la Côte-d'Or a immédiatement demandé au directeur départemental de la DDPP21 de se rendre dès jeudi matin dans l'établissement afin d'évaluer la situation et la nécessité de mettre en œuvre des mesures correctives.

Pour rappel, l'abattoir est fermé les vendredis, samedis et dimanches.

